



# SOMMAIRE

1-) INTRODUCTION4
2-) BILAN POLITIQUE5-13
I - ETAT DE LA SOCIETE
II - QUI EST PATRICE TALON
III - BASE SOCIALE DU POUVOIR DE PATRICE TALON
IV - TRAQUE ET PERSECUTION DES OPPOSANTS
V - L'EXCLUSION DES PARTIS DE L'OPPOSITION DES
PROCHAINES ELECTIONS LEGISLATIVES
V-1- LOIS D'EXCLUSION
VI - CONCLUSION
3-) BILAN ECONOMIQUE DESASTREUX14 - 16
4-) BILAN MORAL ET ETHIQUE17
5-) BILAN SOCIAL CATASTROPHIQUE
6-) SUR LE PLAN INSTITUTIONNEL19
7-) RESUME DES COMMUNICATIONS20
8-) DECLARATION DE PARIS

### « Le Bénin n'est pas dans un meilleur état, Talon doit quitter le pouvoir »

 Bilan désastreux sur tous les plans, description du vrai état chaotique de la Nation

## CONFERENCE PUBLIQUE DE LA DIASPORA BENINOISE A PARIS, LE SAMEDI 06 AVRIL 2019

#### 1-) INTRODUCTION

onjour chers compatriotes de la diaspora. Merci d'avoir répondu aussi massivement à l'appel de la Patrie, cet après-midi, à Paris, dans le cadre de la conférence publique que nous organisons sur l'état actuel de notre pays.

Votre disponibilité est la preuve évidente de votre attachement à la démocratie, à l'Etat de droit et aux Droits de l'Homme dans notre pays, le Bénin.

Notre pays, le Bénin, n'est pas dans un meilleur état, depuis trois ans. La conférence publique de ce jour le prouvera point par point!

Vous aurez droit à plusieurs communications sur le vrai état de notre Nation. A la fin de tous les exposés, nous allons vous donner la parole pour recueillir vos observations, vos suggestions et surtout vos propositions concrètes de sortie de crise. Nous sortirons de cette salle avec « l'Appel de Paris pour sauver le Bénin ».

Je donne tout de suite la parole au ca-



marade Honoré LOKOSSA pour sa communication qui portera sur la situation du Bénin en matière de démocratie, d'Etat de droit et des Droits de l'Homme.

Je vous remercie.

## 2-) BILAN POLITIQUE



TALON DEPLOIE DES CHARS ET MILITAIRES DANS TOUT LE BENIN CONTRE SON PEUPLE

#### I - ETAT DE LA SOCIETE:

epuis le Renouveau Démocratique, les responsables au sommet de l'Etat et leurs soutiens tout au long des 30 dernières années ont répandu au sein des jeunes générations, en parole et par l'exemple, l'esprit de facilité, l'arrivisme, l'escroquerie et l'opportunisme politique. Ils ont vanté la corruption et les corrompus, honoré les apatrides. Ils ont prêché le mépris de la probité et du patriotisme dans la gestion du bien public, l'esprit de sacrifice, le courage et la bravoure. Ils ont réprimé les combattants et/ ou combattu toute manifestation de ces vertus cardinales. Ils n'ont jamais indemnisé les victimes de l'autocratie, ni porté aux nues la bravoure des jeunes qui se sont sacrifiés pour les libertés et l'avènement de la démocratie dans notre pays.

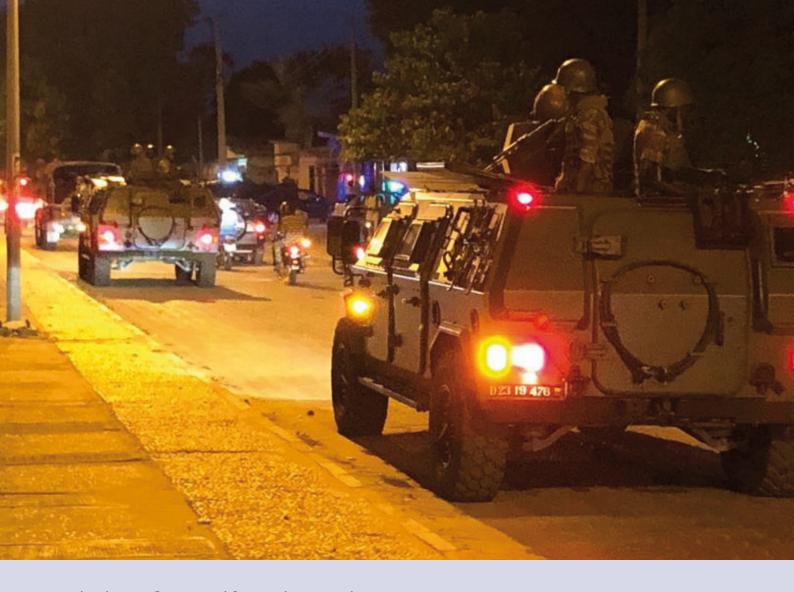
Ainsi s'est installé dans notre société, une morale d'impunité qui fait la promotion de valeurs négatives, souille les populations et laissant croire qu'avec l'argent roi, on peut tout se permettre. Tel est le terreau, héritage du Renouveau Démocratique, sur lequel va sévir le nouveau dictateur.

#### **II - QUI EST PATRICE TALON:**

atrice Talon, c'est l'individu qui, à force de volonté, a tissé patiemment et méthodiquement sa toile au cours des années et des pouvoirs (Soglo, Kérékou, Yayi). Il a fini par s'approprier l'essentiel de l'appareil de production du pays. (Coton, port). Il a réussi à occuper, dans l'ombre, grâce à ses moyens puissants de corruption, une place de faiseur de roi. Nombre d'hommes politiques dont il finançait les campagnes sont devenus ses obligés. Il est prêt à tout pour se soumettre ou éliminer les autres et se donner des positions de monopole pour dicter sa volonté à tous. Si faire de la politique au sens noble du terme, c'est travailler à répondre aux besoins de la population, servir l'intérêt général, force est de constater que pour Patrice Talon, la politique n'est qu'un moyen de se servir, siphonner les ressources publiques pour étendre son empire financier. Ces ambitions ne pouvant se réaliser dans un environnement de libertés, il prend des dispositions législatives pour protéger cet empire financier, légaliser le régime de dictature autocratique et se maintenir au pouvoir.

La tendance est à la restriction, voire la suppression des libertés ; liberté d'expression, d'as-





sociation, de manifestation et à l'intimidation à l'égard de ceux qui expriment des opinions critiques. Plusieurs médias indépendants tels que « La Nouvelle Tribune » et la télévision panafricaine « Sikka TV » ont été fermés ou interdits de diffusion au Bénin.

C'est le sens des lois scélérates telles que : loi sur l'embauche, sur les collaborateurs externes, suppression et restriction du droit de grèves, interdictions de manifestations, code numérique, nouveau code pénal etc.

On assiste à un renforcement des pouvoirs de l'exécutif et à une vassalisation des autres institutions de la République (Assemblée nationale, Cour Constitutionnelle, HAAC, Justice).

L'exécutif prend le contrôle du Conseil Supérieur de la magistrature et fait suspendre des magistrats pour non-respect d'instructions données par le pouvoir. De nombreux responsables politiques contraints à l'exil, censure de la presse par la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC), suppression ou restriction du droit de grève aux travailleurs, refonte du Code du travail avec suppression des CDI, suppression des primes aux travailleurs, interdiction des manifestations publiques etc.

## Les chars du dictateur TALON qui terrorisent les populations au Bénin depuis le 1<sup>er</sup> Avril 2019













#### III - BASE SOCIALE DU POUVOIR DE PATRICE TALON :



es deux piliers du système autocratique Talon ce sont les deux dinosaures : Houngbédji Adrien et Amoussou Bruno tenus par les affaires: Houngbédji a dû son perchoir à la « Télécommande de Paris » en 2015 (Talon). Quant à Amoussou Bruno, il semble être le véritable mentor du César Talon par les méthodes utilisées (ruse, rage, corruption massive, menaces physiques diverses contre opposants etc.) Famille et Amis (Johannes Dagnon et Olivier BOKO) sont à la manœuvre pour administrer les coups bas. Ils ont usé de ruse et de rage, fait des chantages, menaces, intimidations sur les députés de tout bord pour faire voter des lois scélérates et tenter de réviser la Constitution.

Les soutiens à la base et qui constituent les chantres de la Rupture. Ce sont les animateurs des presses aujourd'hui monocolores au service du pouvoir de la Rupture. Ils sont constitués d'une faune de gens avides d'argent et payée à la besogne avec les instincts les plus bas dont :

- le régionalisme et le népotisme;
- le goût du lucre et de l'argent;
- l'agitation de la peur : la terreur, la prison.

Patrice Talon règne sur cette faune en manipulant à volonté l'argent, les menaces à la liberté et à l'intégrité physique, les chantages de tous genres contre tous ceux qui résistent.

Au plan politique, il est à noter le recul démocratique manifeste du Bénin, avec une prédation des libertés et des droits, la haute mainmise sur le fonctionnement des institutions de la République, la destruction des grands partis politiques à coup de corruption, d'audits sélectifs et d'acharnements divers.

En effet, très tôt, les partis politiques traditionnels ont été désintégrés (FCBE, RB, PSD et MADEP). Tous les maires qui n'ont pas fait allégeance au nouveau pouvoir ont été purement et simplement destitués ou révoqués et remplacés immédiatement par des proches et o/ou obligés du pouvoir (Allada, Parakou, Ouidah, Cotonou, Gogounou, Bonou...).

#### IV - TRAQUE ET PERSECUTION DES OPPOSANTS

raque des opposants et chantage sur toutes les voix critiques. Des audits sélectifs organisés avec des cabinets de parents, alliés et amis, recrutés dans des conditions opaques, pour produire des rapports violant le principe élémentaire du contradictoire et les publications tapageuses qui s'en suivent pour tenter de nuire à l'image des personnalités de l'opposition ainsi que les redressements fiscaux fantaisistes, constituent l'arme du pouvoir césarien de Patrice Talon contre ses potentiels adversaires. Plusieurs hautes personnalités (député, maires, chefs de partis, anciens députés et anciens ministres) ont dû s'exiler pour éviter l'empoisonnement ou l'enlèvement ; tant de personnalités syndicales, politiques et de responsables étudiants sont jetés en prison dans des conditions inhumaines. C'est le cas de : Laurent Mètongnon, Saliou Youssao, Edouard Adégoké, Sabi Sira Korogoné, Sanni Zakari, Thibaut Ogou, Joseph Aïmassè et autres pa-





**QUELQUES EXILES ET PRISONNIERS POLITIQUES** 



triotes.

Au titre des exilés politiques, on peut citer par exemple : Sébastien Ajavon, Komi Koutché, Léhady Soglo, Léonce Houngbadji, Valentin Djènontin, Francis Loko, Fatouma Amadou Djibril, Simplice Codjo et Léonard Biaou.

Telle est la « démocratie » à la mode Talon : censitaire et mafieuse. Car le but est bien de disposer d'une Assemblée nationale à sa botte afin de modifier le contenu de la Constitution à son profit.

## V - L'EXCLUSION DES PARTIS DE L'OPPOSITION DES PROCHAINES ELECTIONS LEGISLATIVES

#### V-1- LOIS D'EXCLUSION

- Lois d'exclusion financière et administrative : charte des partis politiques, Code électoral, Certificat de Conformité, quitus fiscal, Rétroactivité de lois etc. A l'épreuve, ces lois se révèlent inapplicables et ont plongé le pays dans une crise sans précédent.
- Tous les partis d'opposition sont écartés des prochaines élections législatives, par des mesures d'exclusion financières (il faut déposer 380.000 euros de caution !) et par des mesures d'exclusion administrative (fourniture de certificat de conformité dont l'existence légale ne se trouve dans aucun texte

de la République et dont l'obtention dépend uniquement du bon ou mauvais vouloir du ministre de l'intérieur!). Seuls y participeront les deux partis qui soutiennent Talon! Qui plus est, les deux partis dévots ont acheté en masse des cartes d'électeurs pour disposer à leur guise et bourrer les urnes.

Talon avance masqué derrière des députés godillots à l'Assemblée Nationale et Présidents des institutions humiliés et indignes pour des mises en scène grotesques de rencontres, négociations et médiations.



L'obstacle, c'est Patrice Talon : C'est l'auteur de la crise, la solution de sortie de crise dépend beaucoup de lui.

Les députés du BMP et les présidents des institutions confirment qu'ils sont des instruments aux mains du dictateur Patrice Talon. Leurs déclarations à l'Assemblée nationale et à la Présidence de la République sont dictées par Patrice Talon. Ils déshonorent les institutions et sont disqualifiés pour pré-

tendre apporter une quelconque solution de sortie de crise.

Les rencontres, négociations et médiations sont orchestrées pour amuser la galerie et gagner du temps. Les efforts de recherches de consensus pour des élections inclusives ont montré leurs limites, parce qu'ils ne sont pas sincères du côté du pouvoir. Talon se fout de tout le monde et reste ferme sur ses objectifs, éliminer toute opposition et imposer son parti unique à deux facettes.



#### VI - CONCLUSION

a gouvernance de Patrice Talon est une calamité qui s'est abattue sur le BENIN. Le peuple béninois peut-il conjurer cette calamité? La réponse est OUI. Il en a les ressources et l'expérience. Il suffit d'interroger les exemples des autres peuples (Algérie, Burkina, Tunisie, Egypte etc.) pour s'édifier. Il suffit d'interroger notre propre histoire depuis nos héros historiques Béhanzin, Kaba, Bio Guéra etc. jusqu'aux plus récents (Luc Togbadja, Akpokpo Rémi, Dansou, Alassane Issifou, Waounwa Thérèse, Laurent Métongnon etc.) dont les sacrifices nous ont apporté la démocratie en abattant l'autocratie (PRBP-KE-REKOU). Soyons confiants. Patrice Talon et son régime de dictature autocratique seront vaincus.

## **ISSUE**: Il faut pour cela, se convaincre que:

- Il ne peut pas y avoir d'élections libres, transparentes et crédibles sous le pouvoir autocratique de Patrice Talon. Seul un nouveau rapport de force fondé sur une forte mobilisation populaire sur le terrain peut le faire céder ou se démettre.
- Sans soulèvement populaire, aucune autocratie ne se remet en cause. Les exemples sont légion en Afrique et ailleurs.
- Sans soulèvement populai-

re, les institutions internationales ne viendront pas au secours du peuple. Pire, elles valideront les simulacres et mascarades d'élections.

C'est dire que le peuple béninois est à la croisée des chemins. Toute issue favorable au peuple et au pays passera nécessairement par un sursaut patriotique qui exige détermination, courage, bravoure, esprit de sacrifice et une solidarité active de tous avec toutes victimes de la furie répressive du pouvoir dictatorial en place. Les appels sur réseaux sociaux ne suffisent pas. Il faut des troupes intrépides sur le terrain. Joseph AIMASSE a donné l'exemple. Il est arrêté et jeté en prison. Il faut de nombreux autres AIMASSE. La diaspora béninoise joint sa voix à celle de tous ceux qui appellent le peuple à la résistance et à la désobéissance civile. Que toutes les couches de la population se lèvent et mettent en place partout des comités d'action et de résistance contre la dictature et signifier à Patrice Talon, le rejet de sa gouvernance.

C'est la voie qui conduit à la victoire sur le régime autocratique de Patrice Talon et ouvre la perspective d'une autre gouvernance démocratique et respectueuse des droits de l'homme.

Je vous remercie

## 3-) BILAN ECONOMIQUE DESASTREUX



a conception de la gestion de l'Etat par Patrice Talon a entrainé dès le départ, sa prise en main des secteurs vitaux et stratégiques de l'économie nationale. L'exemple le plus emblématique, c'est le secteur du coton d'où toute concurrence est exclue. En témoigne, le cas de la Société Africa Industries dont le projet d'implantation d'une usine d'égrenage de coton à Sérou dans la commune de Djougou a été arbitrairement suspendu sur injonction du chargé d'affaires de Talon à l'AIC (Association Interprofessionnelle de Coton).

Après le coton, et les intrants, il s'est emparé du port avec le PVI-NG et Bénin-Control, l'aéroport avec le contrat gré à gré octroyé à Morphy-dis d'Olivier Boko.

Dans le même ordre d'idée, il y a la volonté d'écrasement de tout concurrent, afin d'éviter toute compétition. Des poursuites pour trafics de drogue à des redressements fiscaux faramineux, tout est mis en œuvre pour éliminer les concurrents.

Pendant ce temps, par lettre N°1586/MEF/DC/SGM/DGI, du 15 mai 2017, le Ministre de l'Economie et des Finances, Romuald Wadagni, a accordé des exonérations fiscales et douanières à Bénin Control SA appartenant à Patrice Talon-Olivier Boko et à Webb Fontaine Group dans le cadre de la mise en œuvre du PVI-NG, relancé dans des conditions totalement obscures.

Patrice Talon s'octroie ainsi des cadeaux fiscaux faits aux grandes fortunes et aux grosses entreprises, les siennes et celles de ses parents, alliés et amis, dont les impôts ont été diminués ou supprimés, contribuant ainsi à une grave diminution des re



cettes de l'Etat, et à un sérieux appauvrissement du trésor public, qui s'est retrouvé limité dans ses fonctions régaliennes. Pendant ce temps, l'Etat fait recours aux bons du trésor, aux emprunts obligataires, aux BOOT, alourdissant ainsi la dette publique.

Ainsi, au moment où l'Etat s'appauvrit, Talon et son clan s'enrichissent par le pillage systématique des richesses nationales: dans le coton avec de faux chiffres pour la campagne cotonnière, au port où avec le PVI-NG, Bénin-Control a remplacé la douane etc. et tout ceci dans une opacité sciemment instaurée et farouchement entretenue pour brouiller les pistes avec des menaces de représailles contre tout cadre placé à ces postes (trésor public, impôts, douane, Présidence, les directions des affaires financières etc. etc.) et qui révèlerait des informations compromettantes sur le clan et ses agissements.

L'opacité caractérisant la gestion du pouvoir de Talon est telle que l'on ne connaît même pas le salaire des dirigeants, alors que partout ailleurs, les rémunérations des dirigeants sont publiés dans le journal officiel, accessibles sur site. Ici, on vous parlera de ministre "Tchivi" et de ministre "Tchigan". La transparence dans la gestion est une norme et l'accès à l'information des citoyens à ce sujet, un droit.

Il est de notoriété publique que depuis son arrivée au pouvoir, Patrice Talon n'a jamais accepté de se faire accompagner par le chargé des logistiques du voyage du chef de l'Etat, qui doit être un agent du Trésor public.

Les marchés gré à gré sont devenus, en violation du Code des marchés publics, la règle pour l'attribution des marchés

au profit des multiples sociétés créés par le Chef de l'Etat et son entourage. Et face à l'exaspération des partenaires étrangers, la lettre du Chef de l'Etat à son ministre des finances à ce propos n'a fait que confirmer et aggraver la situation en concentrant cette pratique à la Présidence de la République.

La présidence de Patrice Talon est le symbole de l'échec des politiques capitalistes qui sont politiquement dangereuses, économiquement inefficaces et socialement désastreuses. L'argent public est dilapidé et l'Etat-providence démantelé, occasionnant une crise économique sans précédent et une grande fracture sociale, dans le seul but de protéger les intérêts des puissances d'argent au sein du clan minoritaire au pouvoir. La présidence de Patrice Talon a marqué les esprits par son caractère outrancier, sa collusion avec les puissances d'argent et la stigmatisation de certaines catégories de la population tels que les travailleurs, les plus pauvres, les femmes, les étudiants...:

Dépenses publiques, fiscalité avec l'explosion des impôts, endettement massif : ce sont les Béninois qui paient lourdement l'addition de ce naufrage. Les contribuables savent que le quinquennat en cours est celui du massacre fiscal!

Tout se passe aujourd'hui comme si le ré-

gime dit du « nouveau départ », depuis trois ans, n'avait réellement pas un programme économique. Tout laisse à croire plutôt que le programme de ce régime s'articule autour des rêves de son chef d'assouvir une vengeance personnelle tout en s'emparant des secteurs vitaux de l'économie nationale au profit de ses sociétés personnelles et de celles de son clan minoritaire arrogant au pouvoir.

On assiste ainsi à l'accaparement total de l'économie nationale au profit d'un groupe d'intérêt dont le président de la République se trouve être le chef. Aucun secteur ne lui échappe : l'agriculture (coton, acajou...), le port, les transports, l'énergie, l'aéroport, les hydrocarbures, le numérique, le bois, les télécommunications...

Les budgets successifs dont il a obtenu le vote de l'Assemblée Nationale n'ont cessé d'accroître les charges fiscales des contribuables alors que l'on observe un étouffement de l'activité économique dans le pays. De nombreuses entreprises ont fermé, déversant dans les rues des centaines de milliers de travailleurs désespérés. De nombreuses entreprises publiques ont été liquidées (Société Nationale pour la Promotion Agricole, l'Office national d'appui à la sécurité alimentaire, l'Office National De Stabilisation et de Soutien des Prix des Revenus Agricoles, la Centrale d'achat des

intrants agricoles...) sans aucune procédure judiciaire appropriée, mettant au chômage des milliers de travailleurs ne sachant à quel saint se vouer.

Des pseudos réformes entreprises par le gouvernement ont modifié profondément le cadre institutionnel de la gouvernance publique affectant négativement la capacité de mobilisation de ressources du pays. Ceci justifie la baisse drastique des recettes intérieures et extérieures allant même à la perte de certains financements déjà acquis (annulation le 8 janvier 2018 de deux prêts accordés au Bénin par la Banque islamique de développement basée à Djeddah) et la perte de confiance sur le marché financier sous régional.

La confusion est totale entre intérêts privés et intérêt de l'Etat. Ceci n'est que l'exemple le plus flagrant d'une prédation généralisée de la part de celui qui est devenu le plus grand népotiste et prédateur du Bénin, allant même jusqu'à annexer un important domaine de l'Etat jouxtant son domicile privé.

Le programme d'actions du gouvernement qui remplie des projets à très fort taux capitalistiques peine à se concrétiser. Les Béninois ne voient rien de concret en dehors des maquettes mensuelles publiées par le pouvoir.



## 4-) BILAN MORAL ET ETHIQUE

près son investiture, Patrice Talon a accordé sa toute première interview à un média étranger, « Le Monde Afrique ». Il y déclare : «Ca va vous choquer, mais ce que je fais, c'est d'abord pour moi-même. Je pense à moi tout le temps...», avait-il annoncé. Et quand on regarde la gestion qu'il fait de la chose publique, il apparaît clairement que tout son système est pensé pour préserver effectivement ses intérêts personnels. Ainsi, dès les premiers conseils des ministres,

Patrice Talon s'est attelé à la reconstitution de son empire économique et financier. Plus de différence entre le patrimoine de l'Etat et celui du Chef de l'Etat.

Patrice Talon peut s'acheter un domaine public (celui abritant le domicile de fonction du ministre des affaires étrangères) dont il est normalement le garant de la préservation.

Dans cet ordre d'idée, les principaux postes de responsabilité dans l'administration sont distribués à des parents et amis avec des rémunérations hors grille pouvant aller de 6 à 16 millions de francs CFA par mois. Les postes diplomatiques



sont confiés en majorité à des parents ou alliés entrainant par exemple que, sur 36 personnes nommées dans les représentations diplomatiques, près de 30 sont des parents ou alliés du Chef de l'Etat. Jamais, on n'aura vu une gestion clanique de cette envergure dans notre pays.

Dans la visée de : « je pense à moi tout le temps », il n'y a plus de parole donnée. Le Chef d'Etat du Bénin, peut dire publiquement quelque chose le matin, le confirmer à midi et le soir, dire le contraire. En conséquence, la méfiance des Béninois aujourd'hui vis-à-vis du Chef de l'Etat et de son Gouvernement est à son comble.

En conclusion, sur le plan moral et éthique, l'idée d'une communauté de vie et de destin au sein d'un même pays est niée par le premier responsable chargé par le peuple de sa garantie.

## 5-) BILAN SOCIAL CATASTROPHIQUE

e résultat est effroyable. Les opérations de déguerpissements sauvages ont endeuillé des milliers de familles. La suppression de plus de cent mille (100.000) emplois dans l'administration publique, conséquence de la liquidation ordonnée en conseil des ministres des sociétés et offices d'Etat (Sonapra, Ons, Bénin Télécoms Sa, Libercom, Onasa, Adma-Sa, Caia, Carder...), sans oublier les milliers de jeunes qui ont perdu leurs emplois suite à la fermeture forcée ou délibérée des entreprises privées (Sttb, Coteb-Parakou et bien d'autres), la décomposition de la société béninoise et le déclassement rapide du Bénin ne sont plus un secret pour personne. Avec un budget de l'Etat anti social, la suppression des milliers d'emplois dans l'administration publique et même dans le secteur privé et la pression fiscale sur les ménages avec la forte croissance des dépenses en capital, le bilan est particulièrement sombre. Les Béninois vivent aujourd'hui très mal. La misère frappe tous les ménages, sans exception, notamment les plus faibles.

Les mesures et réformes arbitraires (à la Santé, au développement rural, à l'enseignement supérieur, au ministère des fi-

nances), élaborées par des cercles de parents et d'amis ou des cabinets à ordre et que l'on veut imposer de façon autocratique, accroissent des tensions au sein de l'administration et du peuple.

L'administration publique est désarticulée et pour des mêmes tâches, on paie des salaires différents. Il y a ceux qu'on appelle des collaborateurs extérieurs qui sont payés hors grille bien que la loi sur les collaborateurs extérieurs ait été rendue non conforme par la Cour Constitutionnelle. Pendant ce temps, les autres agents n'ont connu aucune augmentation de salaire.

La destruction de l'économie nationale a induit des problèmes sociaux graves se traduisant par les pertes massives d'emploi tant dans le secteur formel que dans le secteur informel qui a subi une destruction sauvage et inhumaine sous le fallacieux prétexte de « libération des espaces publics », aggravant la paupérisation des populations. Cette situation cumulée avec les conséquences des orientations politiques et de la gouvernance économique du président de la République expose le pays à une crise sociale sans précédent.







## 6-) SUR LE PLAN INSTITUTIONNEL

es institutions qui devraient de par leur rôle constitutionnel, contrôler l'action du gouvernement, sont inféodées au pouvoir exécutif. L'Assemblée nationale dont le président affirmait juste avant les élections présidentielles de mars 2016 que « Monsieur Patrice Talon, homme d'affaires, ayant des intérêts avec l'Etat, est inapte pour gouverner le Bénin », est devenu actuellement son meilleur allié et lui apporte assistance dans tous les montages scandaleux visant à démolir la démocratie et l'Etat de droit.

Le Parlement est appelé à voter, les yeux fermés : le président de la République a demandé publiquement au président de l'Assemblée nationale en présence du corps diplomatique accrédité au Bénin, de voter les lois sans débat. Dès lors une procédure de corruption et d'intimidation est mise en œuvre à cet effet. Des lois liberticides et scélérates sont votées pour réprimer les opposants et « soumettre » les travailleurs et le peuple. La prise en main et le renforcement de la machine de fraude et de corruption électorale s'effectuent avec la loi sur l'identification des personnes physique dont l'exécution est confiée à la société SAFRAN dont les exploits criminels en la matière dans plusieurs pays africains sont connus.

Les institutions sont appelées à faire profil



bas ou allégeance, sinon, elles sont ignorées, banalisées, fragmentées et descendues de leur piédestal comme l'Assemblée nationale, la Cour Constitutionnelle, la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (Haac), la justice et la Cour suprême.

L'élection de l'avocat personnel du chef de l'Etat à la tête de la Cour constitutionnelle fait craindre le pire. Faut-il le rappeler, à maintes reprises, Me Joseph Djogbénou, ancien ministre de la justice, a été condamné par la Cour Constitutionnelle pour violation de la Constitution. Peut-on confier la gestion de la Haute juridiction à quelqu'un qui a toujours violé ses décisions et la loi fondamentale? Manifestement, la réponse est non. C'est pourquoi, la désignation de cet avocat à la Cour représente un grand danger pour la République. Car il continuera la défense des intérêts de son client président de la République et toujours homme d'affaires.

La justice est aussi vassalisée. La manipulation de certains magistrats contre les opposants est un secret de polichinelle. En trois ans de gouvernance catastrophique, avec l'aide de la justice politique aux ordres de Patrice Talon, nos prisons civiles sont remplies de plusieurs détenus politiques.

Ces dysfonctionnements, du fait du président de la République, mettent à mal l'harmonie du système démocratique issu de la Conférence nationale de février 1990.

Depuis le 06 avril 2016, l'horreur de la dictature et de l'arbitraire s'est abattue sur notre peuple. La mauvaise situation actuelle de notre pays sur tous les plans crée de nouvelles responsabilités qui interpellent tous les Béninois épris de paix, de justice et de liberté. Il nous revient d'aller au chevet de notre peuple



affligé et désespéré, et de l'aider à sortir de la maltraitance du pouvoir autocratique ultralibéral, à travers des actions citoyennes, afin de restaurer la démocratie et l'Etat de droit et proposer une alternance responsable et crédible pour une gouvernance de probité centrée sur le bien-être du peuple, respectueuse de la démocratie, des libertés, des droits de l'homme tels qu'ils sont inscrits dans la Constitution du 11 décembre 1990.

Le peuple béninois fait face depuis trois ans à un régime d'iniquité, de frustration, de privation et de paupérisation accélérée qui fonde l'urgence pour tout démocrate et patriote d'agir conséquemment.

## 7-) LA DIASPORA PREND SES RESPONSABILITES

esdames et Messieurs, chers frères et sœurs de la diaspora béninoise. Voilà la situation désolante dans laquelle Talon et son clan ont plongé notre pays, le Bénin, depuis trois ans.

Vous le savez, la crise politique qui déchire actuellement notre pays fait craindre le pire. Devons-nous laisser cette situation se poursuivre ? Devons-nous continuer de regarder en spectateurs, la destruction et la ruine du pays par celui-là à qui le pays a tout donné et qui s'est entouré aujourd'hui de gens sans foi ni loi regroupés dans ce qu'ils appellent le Bloc de la majorité parlementaire, pour plonger le Bénin dans l'abime ?

A travers les récriminations, les protestations, les résistances diverses qui s'observent à l'intérêt du pays et même dans la diaspora avec notre grand sitin du 15 mars 2019, notre peuple a déjà dit non.

A travers les forums de discussions, certains compatriotes appellent le peuple béninois à rester debout, appellent à des réflexions profondes parce que le pays va mal, réfléchissent sur la mal gouvernance du pays, et les voies pour s'en sortir.

La diaspora béninoise, meurtrie et humiliée dans sa chaire par la situation, proteste aussi de mille manières.

Nous Béninois de la diaspora, nous entendons et soutenons toutes ces récriminations.

Je vous donne à présent la parole pour :

- vous prononcer sur les diverses communications présentées,
- donner vos propres témoignages sur la situation de notre pays,
- et faire vos propositions concrètes pouvant sortir notre pays de sa situation déplorable actuelle.

Je vous remercie.

## 8-) DECLARATION DE PARIS

e 29 mars 2019, les députés du Bloc de la Majorité Parlementaire (BMP) ont proclamé, du haut de la tribune de l'Assemblée nationale, la fin de toute recherche de consensus pour des élections législatives inclusives. Ils appellent au respect des lois en vigueur, ces lois qu'ils ont votées et qui se révèlent inapplicables.

Le 1er avril 2019, réunis autour de Patrice Talon, à la présidence de la République, les présidents des institutions de la République (Assemblée nationale, Cour Constitutionnelle, Conseil Economique et So-

L'histoire du peuple béninois même qui a déjà vaincu l'autocratie du PRPB-KEREKOU et ouvert la voie à la Conférence Nationale, montre que la victoire sur Talon et son régime est possible. La résistance a commencé.

ciale, Haute Cour de justice, ainsi que le président de la CENA et le Médiateur de la République) ont lu une déclaration dans laquelle, dans une servilité sans nom, ils ont déploré l'absence de consensus, appelé à la poursuite du processus électoral et recommandé la poursuite des efforts pour trouver des solutions plus ouvertes après ces élections.

Le 3 avril 2019, Patrice Talon, en conseil des ministres, autorise la CENA à organiser les élections législatives avec son seul parti unique décliné en deux branches, l'Union Progressiste et le Bloc républicain.

Ces trois décisions portent la même signature, celle de Patrice Talon. Ainsi se clôture un marché de dupes où, avec cynisme et ruse, Patrice Ta-

lon a soufflé le froid et le chaud, laissant entendre, tantôt que l'absence de l'opposition ne le gênait pas, tantôt qu'il serait favorable à la recherche de consensus pour des élections inclusives. Alors que tous les hommes de bonne volonté et de bon sens recommandaient l'abandon des lois iniques, source de la crise pour inapplicabilité et le retour aux textes antérieurs qui ont fait leur preuve, pour des élections inclusives et apaisées, Patrice Talon a baladé tout le monde et confirmé que les députés du BMP et les présidents des institutions ne sont que des instruments dans ses mains pour parvenir à ses fins. Son objectif est d'éliminer à tout prix les partis de l'opposition pour se donner une Assemblée nationale entièrement à sa botte.

Ce faisant, Patrice Talon porte une lourde responsabilité dans le blocage actuel et met gravement en danger la cohésion nationale et la paix sociale. Il pro-

voque et défit le peuple béninois qui ne peut accepter son diktat. Il ne reste au peuple qu'à se mobiliser, mieux s'organiser et entrer en résistance pour faire échec à cette forfaiture.

Les appels à la résistance et à la désobéissance civile et l'appel des partis de l'opposition à des manifestations géantes dans tout le pays dès le jeudi 4 avril 2019 indiquent le chemin à suivre. Les exemples des autres peuples, Algérie de Bouteflika, le Burkina Faso de Blaise Compaoré, la Tunisie Ben Ali ou l'Egypte de Moubarak sont autant de sources d'inspiration.

L'histoire du peuple béninois même qui a déjà vaincu l'autocratie du PRPB-KEREKOU et ouvert la voie à la Conférence Nationale, montre que la victoire sur Talon et son régime est possible. La résistance a commencé.

Bravo à Joseph AIMASSE et des camarades appelant les populations de Porto-Novo à aller disperser les députés corrompus qui narguent le peuple. Leur arrestation et la condamnation à deux mois de prison ferme et 200 000 francs CFA d'amende n'arrêtera pas le mouvement protestataire.

Bravo aux jeunes qui sont allés le 4 avril 2019 tenter d'empêcher le démarrage des opérations électorales illégales à la CENA. Talon a fait tirer sur eux et arrêter cinq personnes dans leurs rangs. Cela n'arrêtera pas la poursuite des mouvements.

Les Béninois de la diaspora soutiennent et encouragent les combattants de l'intérieur qui portent la résistance naissante. Les démocrates et patriotes de la diaspora s'engagent aux côtés du peuple béninois pour informer et éclairer l'opinion publique nationale et la communauté internationale sur les crimes du régime de Patrice Talon contre le peuple béninois et la destruction de la démocratie au Bénin.

Réunis ce jour à Paris, les Béninois de la diaspora appellent solennellement à la démission immédiate de Patrice Talon pour éviter des lendemains chaotiques à notre pays : Patrice Talon dégage!

Ensemble, nous vaincrons. Alors, en avant pour la victoire sur la dictature pour que vive la Démocratie au Bénin.

Les participants



## L'IMPOSTURE D'UN MATCH AMICAL

ENTRE LES DEUX FANS CLUBS DE TALON N'AURA PAS LIEU AU BÉNIN.



## Album-photos de la Conférence de la diaspora Paris









## Album-photos de la Conférence de la diaspora Paris

















## Album-photos de la Conférence de la diaspora Paris











